

ACTUVERNIER

Novembre 2020



Guichet prestations

Découvrez ce nouveau service qui offre à la population un accès centralisé aux prestations communales !

Mesures sanitaires cantonales

Détails de leur mise en œuvre par le Conseil administratif

« Rêver Vernier »

Une exposition présente les souhaits de changement des élèves pour leur ville

Cœur à Cœur et la RTS au Lignon

Ensemble, mobilisons-nous pour le droit de l'enfance !

-
- 4** Un guichet central pour mieux servir les Verniolans
-
- 8** La salle du Conseil municipal au cœur des discussions des élus
- 10** Communications, séances du 6 au 13 octobre 2020
-
- 13** Les clubs d'âinés de Vernier-Village et Châtelaine-Balexert au grand air
-
- 14** Mise en œuvre des mesures prises par le Conseil d'Etat
- 16** Journée internationale des droits de l'enfant 2020
- 18** Déchets encombrants : l'effort de chacun est indispensable !
- 20** L'accueil multi-âge à Vernier !
-
- 23** *Cœur à Cœur* traverse le Lignon dimanche 13 décembre dès 15h !
- 24** Noël s'approche à grands pas !
-
- 27** Médaille européenne au Lignon
-
- 29** Les Fenêtres de l'Avent 2020
-

Edité par l'administration municipale
Comité de rédaction : service de la culture et de la communication

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier
www.instagram.com/villedevernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
www.vernier.ch

Prochain numéro
Délai rédactionnel : 20 novembre 2020
Parution : 16 décembre 2020

Archives : www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 16 000 exemplaires,
10 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité
envers le contenu des articles et
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève
sur papier offset 90 g
Graphisme et mise page : service de la
culture et de la communication
Crédit de couverture : iStock _Anna Isaeva



VERNIER 
Une Ville pas Commune



Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Face à la crise que nous traversons, la Ville de Vernier n'est pas restée inactive, bien au contraire. Le Conseil administratif a dû prendre de nombreuses décisions dans des délais très courts, en réaction aux annonces du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat. Ces mesures visent à protéger la population et à préserver les systèmes de santé face au coronavirus. Nous vous invitons à consulter notre site internet, régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution de la situation.

Le Coronavirus est un défi pour tout le monde, pour vous habitantes et habitants, mais aussi pour l'administration qui, grâce à l'engagement des services de la commune, continue d'assurer au quotidien l'ensemble des prestations. A cet égard, nous avons mis en place des plans adaptés dans chaque service, protégeant nos collaborateurs et la population. L'accueil du public est toujours possible à la Mairie, par exemple, même si nous sensibilisons le public à privilégier les démarches par téléphone ou par internet. Nous avons également mis en place un plan de protection qui respecte scrupuleusement les consignes du médecin cantonal pour l'organisation des séances du Conseil municipal.

La Ville de Vernier s'est montrée à la hauteur durant la première vague, et c'est forte de cette expérience que l'administration s'adapte aujourd'hui aux futurs aléas d'une période qui s'annonce incertaine. Cette agilité est une force qu'il faut continuer de développer et de valoriser au sein de notre commune. Un exemple représentatif de cette volonté de s'adapter au mieux aux besoins de la population s'illustre par le développement d'un guichet unique à la Mairie, un nouveau service que nous vous invitons à découvrir dans cette édition de votre *ActuVernier*.

Notre mission est d'« être avec vous », de rester à votre écoute durant cette période particulière où le lien social doit pouvoir être garanti. Ensemble, nous sortirons de cette situation tout en gardant le lien et en restant dans la capacité de délivrer nos prestations, comme à travers la diffusion de l'*ActuVernier*.

Prenez soin de vous !

Votre Conseil administratif
Gian-Reto Agramunt, Martin Staub et Mathias Buschbeck

Un guichet central pour mieux servir les Verniolans

La Ville de Vernier offre une multitude de services aux habitants. Pour davantage d'efficacité, la quasi-totalité de ces prestations sont désormais délivrées auprès d'un seul guichet, dans le bâtiment de la Mairie.



Depuis septembre, le service guichet prestations (SGP) a pris ses quartiers à la Mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier.

© Greg Clément

Auparavant, les habitants à la recherche d'une prestation se rendaient directement à la Mairie alors que la plupart d'entre elles étaient délivrées au numéro 38 de la rue du Village. Il arrivait fréquemment que les personnes se trompent d'adresse. Depuis septembre dernier, l'Administration a regroupé l'ensemble des prestations en un même lieu chapeauté par le service guichet prestations (SGP) situé dans le bâtiment de la Mairie, au 9 rue du Village. Tout proche des transports publics, il offre davantage de commodités. Tour d'horizon des prestations délivrées par le SGP.

Panel de prestations

Le guichet regroupé à la Mairie offre un large éventail de services à la population : cartes journalières CFF, médailles de chien, prestations

de l'Office cantonal de la population comme les cartes d'identité, les déclarations d'arrivées et de départs, les déménagements, les attestations de domicile, de résidence, ou encore les attestations de vie pour les aînés qui touchent une rente. Le SGP s'occupe également de la location des centres de quartier pour les manifestations privées, des salles des fêtes pour les associations ainsi que de la location du matériel de fête. Il loue même un chalet tout équipé de 26 couchages à Planachaux. Enfin, il délivre également des billets de spectacles pour la saison Vernier Culture.

Le SGP essaie de répondre à toutes les demandes de la population et de favoriser la proximité avec les services. « Un guichet central est primordial pour avoir une interface entre

les administrés et la Ville de Vernier, explique le Conseiller administratif chargé du guichet prestations, Gian-Reto Agramunt. Le SGP permet un lien simple et direct. C'est un point de contact pour les personnes qui sont redirigées ensuite auprès des services compétents. Il permet un accès simplifié aux prestations communales, voire même à l'exécutif verniolan. » Un rôle que confirme la cheffe de service Nicole Schwitter. « Lorsqu'une question se pose, nous nous chargeons d'appeler les différents services communaux pour éviter à la personne de se déplacer. A Vernier, nous avons un territoire éclaté et il n'est pas facile de se déplacer d'un lieu à l'autre, nous essayons donc d'arranger les gens. Il arrive parfois qu'une personne doive prendre contact avec la police municipale, dans la mesure du possible, nous essayons de l'appeler nous-mêmes pour qu'elle n'ait pas à se rendre à la rue Henri-Golay, à Châtelaine. »

Un lieu, deux guichets

Pour délivrer l'ensemble de ces prestations, le SGP compte plusieurs collaboratrices: deux postes et demi au guichet et deux postes en back office. Ce dernier s'occupe de la location de salles et du matériel ainsi que des demandes par mails et par téléphone. Une apprentie com-

plète le dispositif et l'ensemble est sous la responsabilité de Nicole Schwitter. Deux guichets accueillent les Verniolans. « Grâce à ce système, il n'y a pas vraiment d'attente, se félicite la cheffe de service. Pour les prestations qui prennent davantage de temps, nous libérons les personnes au lieu de les faire attendre. S'il s'agit, par exemple, d'une arrivée sur la commune, nous prenons les documents et nous les renvoyons ultérieurement. » La location de salles peut également se faire par téléphone. Les courriels et les documents scannés sont admis par le SGP. « Certaines prestations ne peuvent néanmoins pas se faire en ligne, précise Nicole Schwitter. Les cartes d'identité et les médailles pour chien doivent impérativement se faire au guichet physique mais la tendance générale est d'inciter la population à utiliser les prestations en ligne sur le site internet. » Gian-Reto Agramunt souhaite d'ailleurs favoriser les démarches en ligne et il est prévu de moderniser le système informatique prochainement. « Le but est d'adapter les prestations aux nouvelles technologies. Nous souhaitons mettre en place un guichet virtuel pour que les Verniolans puissent passer commande par internet, tout en conservant le guichet physique. Nous voulons rentrer dans l'ère de l'administration 4.0. »



Accueil au service guichet prestations.

En prise avec la température de la Commune

«Pour faire ce métier d'accueil, il faut être à l'écoute et aimer les gens, relève Nicole Schwit-ter. Même si nous ne pouvons pas répondre à toutes les sollicitations, il faut pouvoir être disponible. Il nous arrive d'imprimer un document pour quelqu'un ou d'apporter un soutien informatique pour la population qui n'a pas accès à ces outils. Nous veillons également à élargir notre fichier d'adresses au niveau cantonal.» Le SGP est aux premières loges pour repérer les besoins des Verniolans. Il est la porte d'entrée de la Commune et fait le lien avec les différents services municipaux.

Cette politique de proximité s'inscrit dans la vision de l'ensemble du Conseil administratif. «Le guichet central est un dispositif qui permet davantage de fluidité entre la Commune et ses administrés, confirme Gian-Reto Agramunt. A titre d'exemple, il peut être le point d'entrée pour des demandes qui concernent aussi bien l'aménagement du territoire que la police mu-

nicipale. Pour les prestations sociales, le guichet central permet de rediriger les personnes vers le service de la cohésion sociale (SCS). Il offre également une ouverture sur la culture puisqu'il donne des informations sur les spectacles. Ce guichet permet d'avoir accès aux professionnels compétents et d'obtenir les réponses souhaitées pour davantage d'efficacité.» Avec la crise de la Covid-19, il n'y a pas vraiment eu davantage de sollicitations, selon la cheffe de service. En revanche, les demandes de logements sont fréquentes. «En tant que Commune, nous ne pouvons y répondre mais nous essayons d'aiguiller les gens vers les fondations pour le logement et les régies.»

150 manifestations par an

La Ville de Vernier est très active au niveau de l'organisation de fêtes et de manifestations. A la location, elle offre 7 centres de quartier et 5 salles des fêtes situées dans les écoles mais aussi de nombreux petits lieux de réunion à disposition des associations. «Actuellement les manifestations sont freinées au regard de la situation sanitaire, observe Nicole Schwit-ter. Mais en temps normal, le marché de Noël, la Fête au village, la fête des voisins ou encore l'Escalade requièrent la location de salles et de matériel.» Le SGP met à disposition du public des bancs, des tables mais aussi des planchas, des chaudrons pour les écoles ou encore des tentes. Le service de l'environnement urbain (SEU) se charge de livrer le matériel, de monter et de démonter les tentes. «Nous restons une commune très prisée, nous louons beaucoup de matériel tout au long de l'année. Nous donnons également des conseils pour que la location et les salles soient adaptées aux besoins, pour les personnes à mobilité réduite par exemple.»

Précision et rigueur

Ces différents prêts réclament une organisation millimétrique. Pour les deux collaboratrices du back-office, il s'agit de gérer les entrées et les sorties de matériel, de faire le lien avec les personnes qui le livrent. Avec près de 150 manifestations par an, les prestations interservices représentent un gros travail. Durant toute l'année, le SGP tient un tableau de réservation à l'aide d'un programme adapté et assure la coordina-



La Mairie a réaménagé ses espaces de réception afin de mieux vous servir, deux guichets sont à votre disposition.

© Greg Clément

tion des locations ponctuelles et périodiques. «Il faut avertir le concierge, les nettoyeurs et même les pompiers lors de grandes manifestations, précise Nicole Schwitter. Le SGP gère aussi les locations annuelles des salles de gym aux associations et aux clubs sportifs, le soir après l'école.» Pour Gian-Reto Agramunt, l'utilisation de matériel réutilisable à un prix raisonnable et adapté est fort appréciée par les Verniolans qui organisent des manifestations. Par exemple, la location d'un centre de quartier coûte entre CHF 250.- et CHF 350.- par jour.

Chantier à venir : répertorier les associations

«Avec ce nouveau guichet central, il y a une réelle volonté d'établir un inventaire des associations et des clubs actifs sur la commune, sur le matériel qu'elles utilisent et ce qu'elles apportent à la Ville de Vernier», explique la cheffe de service. Gian-Reto Agramunt précise «que répertorier et mettre à jour un fichier central

des associations locales permet de développer le lien avec le tissu associatif et de déterminer plus finement quels sont leurs besoins». Cet inventaire permettra également à l'administration de faciliter les partenariats avec les différents services communaux lorsque la Ville de Vernier aura besoin d'animations pour une inauguration par exemple. «Les associations ont souvent beaucoup à proposer, une porte d'entrée unique leur permettra de simplifier les démarches avec l'administration et de valoriser leurs activités. La Municipalité quant à elle pourra bénéficier d'un choix plus large pour développer de nouvelles collaborations», conclut Nicole Schwitter.

Judith Monfrini

Infos utiles

Heures d'ouverture

Le SGP est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ces horaires sont néanmoins appelés à changer prochainement.

Dans le contexte particulier de crise de la Covid-19, et sous réserve de modification, toutes les prestations communales sont assurées normalement selon les horaires habituels. Il est toutefois recommandé de privilégier les contacts par téléphone ou par courriel.

Prestations :

- Cartes d'identité
- Cartes CFF
- Billets de spectacle saison Vernier Culture
- Subventions vélos électriques
- Attestations de vie
- Médailles chiens
- Location de matériel
- Location de salles

- **Uniquement pour les personnes de nationalité suisse domiciliées sur la commune:** gestion des arrivées, des départs pour un autre canton ou à l'étranger, changements d'adresse, ainsi que différentes attestations relatives au domicile

Adresse et coordonnées de contact :

Rue du Village 9, Case postale 520, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60 – sgp@vernier.ch

La salle du Conseil municipal au cœur des discussions des élus

La séance du 6 octobre 2020 était bien chargée, de nombreux crédits ont été votés. Les élus se sont penchés sur la création d'une commission ad hoc pour rénover la salle de réunion du Conseil.



La séance du Conseil municipal d'octobre 2020 a débuté avec les communications du bureau et du Conseil administratif. La soirée des seniors est annulée, pour d'évidentes raisons sanitaires. Le Maire Martin Staub s'est réjoui que le référendum contre le projet d'espace culturel à Châtelaine n'ait pas abouti. Un crédit d'investissement de 10 millions de francs a été voté par le Conseil municipal pour le « Concorde espace culture », le 22 juin dernier. « Un projet de qualité, un espace de vie dont la valeur et le rayonnement peuvent rejaillir sur la communauté », a réagi le Magistrat. Les élus ont ensuite passé à l'ordre du jour. La proposition de créer une commission pour rénover la salle du Conseil municipal a fait débat.

Une commission spéciale « rénovation »

Gilles-Olivier Bron (PLR) présente le projet de résolution « création d'une commission ad hoc salle du Conseil municipal ». Il rappelle que trois variantes de rénovation ont été rapidement étudiées par le bureau. Le montant de ces réno-

vations varie entre CHF 420 000.- et 1 233 000.-. Si le réaménagement de la salle peut attendre, la rénovation de l'audio est urgente, l'enregistrement des séances se fait encore sur cassettes audio. L'élue PLR propose de créer une commission ad hoc dans laquelle pourront siéger des membres du bureau et des membres des commissions du bâtiment et des finances. « Le but est d'étudier le dossier et de le ressortir en temps et en heure, en 2023-2024 lorsque l'on aura les moyens financiers de le faire. »

François Ambrosio (Alternative) estime que ce projet est intéressant, « notamment sur le plan participatif ». Elle est le lieu de travail des Conseillers municipaux et il est intéressant qu'ils se penchent sur sa rénovation. Il relève que la « commission ad hoc » ne va pas siéger en permanence mais qu'elle ne se réunira « qu'une ou deux fois jusqu'au choix du projet ». Le bureau va pouvoir transmettre au Conseil administratif les idées discutées au sein des groupes respectifs. Il encourage l'Assemblée à accepter cette résolution « qui ne mange pas de foin » et qui

permettra d'améliorer les projets proposés par les architectes et les techniciens « qui, eux, ne travaillent pas dans cette salle ».

Pour Loïc Lador (V) la disposition de la salle « ne lui semble pas être l'une des préoccupations majeures en regard de ce qui se passe dans la commune ou dans le canton », le plus urgent étant, pour lui, « de contribuer à l'aplanissement de la courbe Covid ». En revanche, il estime qu'il faut modifier l'enregistrement sur cassette. Mais une commission ad hoc n'est pas nécessaire pour installer un système d'enregistrement informatique qui « a déjà été mis en route » par le Conseil administratif. Pablo Marin (S) indique que « le groupe socialiste s'opposera à toute rénovation qui ira au-delà de la modernisation du système de l'enregistrement et des micros ». Mais si le Conseil administratif ou le Conseil municipal proposent un projet, la commission des bâtiments pourra faire cette analyse. La commission ad hoc serait, à son sens, superflue. Nicolas Aubert (PLR) souhaite qu'avec la rénovation de l'audio soit installé un vote électronique. Il estime qu'un tiers de la séance est passé à compter et à recompter les votants. Gilles-Olivier Bron

(PLR) relève que le projet de rénovation de l'audio n'a pas encore été déposé par le Conseil administratif. Pour lui, le futur projet doit être envoyé à la commission de l'administration plutôt qu'à celle des bâtiments, raison pour laquelle il préfère créer une commission ad hoc.

Le Maire Martin Staub indique que le Conseil administratif va faire une demande de crédit de CHF 120 000.– pour le changement de l'audio et la mise en place d'un vote électronique en 2022. Il rappelle que « les commissions sont des outils participatifs du Conseil municipal ». Les partis sont représentés de manière proportionnelle et peuvent discuter de la solution proposée. « Si la volonté du Conseil municipal est de refaire complètement cette salle, il suffit de déposer une motion pour demander un projet de rénovation. Prenez votre courage à deux mains et faites-le », conclut Martin Staub. Gilles-Olivier Bron (PLR) admet que ce n'est pas la volonté de l'Assemblée de rénover autre chose que l'audio pour l'instant. Il demande de passer au vote. La résolution est refusée par 18 « non », 8 « oui » et 3 abstentions.

Judith Monfrini

Municipal en bref

- Le Conseil municipal a approuvé un crédit de réalisation de CHF 4070 000.– pour la réalisation d'une salle multisports double au futur cycle d'orientation de Balexert.
- Un crédit complémentaire de réalisation de CHF 136 807.87 pour la démolition et la reconstruction du bâtiment du Jardin Robinson du Lignon.
- Un crédit de réalisation de CHF 2 780 000.– pour la réfection énergétique d'installations CVSE ainsi que la rénovation de la cuisine et de travaux d'entretien extérieurs du restaurant et de la piscine du Lignon.
- Un crédit d'investissement de CHF 1810 000.– destiné à la mise en séparatif du réseau d'assainissement sous la route de Peney et la via de Coisson et au réaménagement de la piste cyclable des routes de Vernier et de Peney.
- Un crédit d'étude de CHF 255 000.– destiné à la réfection de la route de Vernier et à la mise en séparatif du réseau d'assainissement de l'avenue de Châtelaine et de la route de Vernier.
- Un crédit de réalisation de CHF 1 650 000.– destiné à la mise en séparatif du réseau d'assainissement du chemin Henri-De-Buren.
- Un crédit d'étude de CHF 595 000.– pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce entre le quartier de l'Etang et la halte CFF de Vernier.
- Il a accepté la division parcellaire et accordé un droit de superficie en faveur de l'association Verein für deutschen Schulunterricht sur la nouvelle parcelle 5931, fe 43 du cadastre de Vernier.
- Il a accepté la modification du statut du personnel de l'administration municipale.
- Il a accepté la motion « Parking c'est de l'art » qui vise à encourager l'appropriation de quelques places de parking une fois par an par des espaces végétalisés et/ou artistiques.

Communications, séances du 6 au 13 octobre 2020

Autorisations de construire

Autorisation refusée par le Canton

DD 113'379: M. Savdullah ADEMI – Régularisation I-5470 – Aménagement d'un enclos à moutons et d'un dépôt machines agricoles – Route du Canada.

Autorisations délivrées par le Canton

DD 113'473: M. et M^{me} Durante – Agrandissement d'une villa (15.29% HPE) – modification des aménagements extérieurs – mise en place d'une pompe à chaleur – Chemin de la Herse 13.

DP 18'855: Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) – Construction d'une résidence hôtelière – parking souterrain – Via Monnet 4.

APA 308'696 / 1: Domaine public cantonal – Construction d'un quai de bus – Route de Meyrin.

DD 112'863: Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) – Construction de la première étape de la route industrielle de desserte deux de la ZIBAT – abattage d'arbres – Chemin des Batailles.

Demandes d'autorisation

Préavis communal

DD 112'903 / 2: ASS Architectes associés SA, Acres sa, Fuks SA – (Construction de cinq villas contiguës (48% THPE) – sondes géothermiques

& pose de panneaux solaires en toiture – abattage d'arbres) – modification de la façade de la villa 12D – Chemin de la Bourdonnette 12D. **Préavis favorable.**

DD 113'138: M^{mes} M. et N. Baluc – Construction de quatre villas contiguës (47.8% THPE) – abattage d'arbres – Chemin du Progrès 10B, 10C, 10D, 10E. **Préavis favorable sous conditions.**

DD 111'852: Ariex développements immobiliers SA – Construction de deux villas contiguës (27.47%, bâtiment existant non HPE) avec parking extérieur – pose de panneaux solaires en toiture – mise en place de sondes géothermiques – Chemin des Comtoises 15. **Instruction à poursuivre.**

APA 309'752 / 1: Plusieurs propriétaires sont définis sur ce dossier – Agrandissement d'une villa contiguë (HPE 26.5%) et construction d'un couvert – aménagement extérieur et abattage d'arbres – sondes géothermiques – Chemin du Renard 25. **Préavis défavorable.**

Le détails de conditions et compléments des communications du Conseil administratif sont disponibles sur www.vernier.ch/coca

Rendez-vous du Maire

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

samedi 5 décembre 2020 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
Rue du Village 9, 1214 Vernier
Bus 6, 19 et 53: arrêt Vernier-Ecole.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

mardi 15 décembre 2020 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet: www.vernier.ch/cm



Les multinationales doivent répondre de leurs actes !

Certaines multinationales avec un siège en Suisse ne respectent ni les droits humains, ni les standards environnementaux. Nous ne pouvons plus continuer à fermer les yeux sur des violations de droits fondamentaux au profit d'une croissance économique inéquitable et effrénée !

L'Initiative pour des multinationales responsable permet aux personnes lésées par les dommages environnementaux et sociaux commis par des multinationales dont le siège social est en Suisse d'engager un procès sur le sol suisse. Actuellement, ces entreprises profitent d'espaces de non-droit, dans des pays où la justice ne fonctionne pas correctement. Elles commettent des délits sans être inquiétées. L'initiative concerne les multinationales siégeant en Suisse ainsi que leurs entreprises sous-traitantes qui leur sont exclusives. Elle ne touche donc pas les PME, hormis quelques domaines à risque comme l'extraction d'or ou de diamants.

Vernier, une ville doublement concernée

Vernier est le siège de multiples multinationales : nous ne pouvons accepter que des entreprises qui améliorent ici en Suisse l'image de notre commune, aient un comportement inadmissible ailleurs. En tant que parti politique qui soutient la politique active d'aide au développement de notre Ville, les Socialistes de Vernier vous invitent à accepter cette initiative, par cohérence, éthique et solidarité.

Une question d'égalité

De nombreuses entreprises respectent d'ores et déjà les standards environnementaux et les droits humains, mais elles se retrouvent concurrencées par des multinationales capables des pire crimes pour faire fructifier leurs profits. Afin d'éviter cette concurrence déloyale et de favoriser une économie plus éthique, votez oui !

Plus d'informations sur www.psvernier.ch



Les Verts.niolan.e.s s'engagent pour des multinationales responsables !

Voulons-nous un monde plus juste où le respect élémentaire des droits humains et de l'environnement sera la norme pour toutes les entreprises basées en Suisse ?

À cette question les Verniolan.e.s semblent répondre oui et plusieurs se sont engagé.e.s dans le comité de soutien local à l'initiative pour des multinationales responsables. Créé en mai 2019, le comité de soutien verniolan œuvre régulièrement pour informer la population sur les agissements de multinationales basées en suisse à l'étranger et pour que le OUI à l'initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » l'emporte le 29 novembre prochain dans les urnes.

Ainsi depuis la création du comité de soutien à l'initiative, plusieurs « Verts.niolan.e.s » ont tenu des stands, recruté de nouveaux soutiens, œuvré à la démultiplication des drapeaux orange et écrit de nombreuses cartes postales à leurs proches pour leur rappeler l'importance de voter OUI à cette initiative qui permet de poser les bases juridiques pour que toutes nos entreprises agissent de manière responsable envers les êtres humains et notre planète.

L'initiative vise une évidence

Plusieurs entreprises basées en Suisse tirent aujourd'hui de juteux bénéfices aux dépens de l'environnement et en bafouant les droits humains les plus élémentaires à l'étranger, cela en toute impunité. En effet, aujourd'hui il n'existe aucune base légale dans notre pays pour qu'une entreprise puisse être poursuivie en Suisse par des victimes étrangères à notre pays : cela doit changer !

Les Vert.e.s vous invitent à voter OUI

Votre OUI compte énormément, car le match s'annonce très serré avec la campagne de désinformation massive du lobby des multinationales qui injecte plusieurs millions de francs pour tenter de sauvegarder ses intérêts.

Heureusement, les consciences s'éveillent et chacun réalise qu'un monde plus juste doit réussir à s'imposer face à l'accroissement des écarts de richesse.

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Responsables et solidaires face à la deuxième vague !

Au moment de rédiger ces quelques lignes, le Conseil d'Etat vient juste d'annoncer que les rassemblements de plus de cinq personnes sont interdits dans l'espace public. Les manifestations privées, quant à elles, sont limitées à un maximum de cinq personnes.

Pour faire face, une nouvelle fois, à cette vie bouleversée et essayer de contenir la propagation du COVID-19, nous devons nous montrer responsables en respectant les gestes barrières, dont en particulier: garder ses distances, porter un masque si on ne peut pas garder ses distances, se laver et se désinfecter soigneusement les mains, tousser et/ou éternuer dans un mouchoir jetable ou dans le creux du coude.

Passablement de personnes actives résidentes de la commune voient leur taux d'activité réduit et ainsi leur revenu décroître. L'appui d'indemnités RHT s'avère nécessaire, voire indispensable, de la part des autorités cantonales ou fédérales compétentes. Ces indemnités permettront aux actifs de lutter, temporairement, contre cette crise tant financière que sanitaire.

Dans la même veine, les entreprises et autres commerçants de la Ville de Vernier voient leurs activités diminuer. Pour faire face à ce déclin, qui risque de générer des pertes d'emploi, voire des faillites, il est demandé de toute part un élan de solidarité. Ainsi, un tel élan consisterait à ce que les Verniolanes et les Verniolans consomment de manière locale (coiffeurs, épiciers, bouchers, boulangeries, restaurants, primeurs, fleuristes, pharmacies, etc.) pour permettre à ces acteurs de notre vie sociale verniolane de continuer à offrir leurs services et ainsi absorber dans une certaine mesure la crise financière liée à cette crise sanitaire.

En adoptant les gestes barrières et en favorisant nos entreprises et producteurs verniolans, nous pourrions lutter à notre manière contre ces changements sociétaux exceptionnels et inopinés.

Prenez-soin de vous et de vos proches.



vert'libéraux

PCOVID-19, Vernier le masque d'âne !

En ces temps de pandémie, les autorités prônent le respect des distances sociales comme la meilleure barrière contre ce satané virus et, à défaut, le port du masque.

Pas toutes les autorités !

La salle du Conseil municipal ne permet pas aux 37 conseillers municipaux de siéger en gardant les distances car elle est trop petite. Notre groupe a proposé que ces séances mensuelles se déroulent dans nos salles extérieures qui assurent le respect des barrières (Lignon, Avanchets, école d'Aire, etc.) Et bien non, pour la majorité rose-verte-plr, les CHF 3000.- pour ce déplacement sont une dépense bien trop importante...

Résultat, un conseiller testé positif et c'est 36 personnes, leurs familles, collègues et amis qui sont plongés dans l'inquiétude, respectivement dans l'attente de savoir si les masques ont été suffisamment efficaces lors de la séance du 14 octobre. Il risque d'y en avoir d'autres.

A Vernier, nos autorités sont prêtes à dépenser des millions pour une école de danse, mais s'opposent à garantir la sécurité sanitaire de leurs conseillers au motif d'un coût bien modique sur quelques 120 millions de budget. Un mauvais élève, c'est indécemment.

Comment ne pas se poser la question de savoir si l'absence de certains qui ne veulent pas courir de risques absurdes n'arrangent finalement pas les autorités de gauche ? Pas de débats, pas de contradicteurs, plus besoin de réfléchir, bref un municipal servile et les pleins pouvoirs à l'exécutif.

Comment ne pas s'en convaincre lorsque l'on sait que la gauche a imposé des séances délocalisées du Municipal auxquelles elle s'oppose aujourd'hui ?

Le Municipal semble bien muselé, bâillonné, mais pas seulement par un masque FFP2.

Yves Magnin, Leila Müller, Christophe Dulex,
Conseillers municipaux

Les clubs d'aînés de Vernier-Village et Châtelaine-Balexert au grand air



Après plusieurs mois de confinement, le Président du Club des aînés de Vernier Village a eu le courage d'organiser une sortie interclub, le jeudi 17 septembre au lac Noir, dans le canton de Fribourg.

Départ toujours un peu précaire pour le car qui doit se stationner sur le trottoir afin d'accueillir les participants. Disciplinés, ils étaient tous masqués! Avant de nous lancer sur l'autoroute, petit détour habituel pour faire monter le groupe de Châtelaine-Balexert.

Sous un ciel radieux, nous avons fait un magnifique voyage. Un bravo tout particulier au chauffeur qui s'est faufilé sur les petites routes pour atteindre notre but. Arrivés au restaurant du lac Noir, les 47 personnes de notre groupe ont pu faire quelques pas afin de respirer le bon air et admirer cet endroit idyllique, avant de prendre place autour des tables, en respectant les prescriptions dues au Covid-19. Dans l'après-midi, chacun avait le temps de se promener selon son envie. Certains ont flâné autour du magnifique

petit lac, d'autres sont montés en télésiège pour profiter du panorama et d'autres encore, plus téméraires se sont laissé tenter par la luge d'été! Nous en avons tous pris plein les yeux... et les poumons!

A 16h30, rendez-vous au car, pour une photo souvenir de groupe, tous masqués! Si les contraintes que le virus nous impose sont parfois difficiles à supporter, le fait de se retrouver pour une si belle sortie nous a fait du bien à tous.

Tous les participants ont eu un immense plaisir et sont reconnaissants à François Rod pour l'organisation.

Encore un grand MERCI!

Mise en œuvre des mesures prises par le Conseil d'Etat

Coronavirus : mesures exceptionnelles du Conseil administratif de la Ville de Vernier du 2 novembre 2020.

Suite aux mesures prises par la Confédération et le Canton de Genève, le Conseil administratif de la Ville de Vernier a pris un certain nombre de décisions exceptionnelles. Celles-ci prennent effet immédiatement et jusqu'à nouvel avis. Elles seront réévaluées régulièrement en fonction de la situation.

Ces décisions ont pour objectif de contribuer à endiguer la propagation du coronavirus et de préserver la santé des personnes particulièrement vulnérables.

Les services de l'administration communale se mobilisent et s'organisent pour assurer le bon fonctionnement du service public de la Commune.

Prestations communales et services communaux

Toutes les prestations communales sont assurées et tous les services communaux fonctionnent normalement selon les horaires habituels. Il est toutefois recommandé de privilégier les contacts par téléphone ou par courriel, de façon à répondre au mieux aux recommandations des autorités sanitaires de rester dans la mesure du possible chez soi.

Locaux communaux en location

Les locations pour des événements sont suspendues jusqu'au 30 novembre compte tenu de la limitation des réunions privées à 5 personnes.

Culture

Les représentations à la Salle du Lignon dans le cadre de la saison culturelle sont annulées jusqu'au 30 novembre. De même :

- Les événements culturels prévus à Chauvet-Lullin sont annulés

- Les bibliothèques municipales sont fermées au public. Un système de commande de livres et de collecte sur place est organisé, plus d'informations sur www.vernier.ch/covid-biblio.
- Les activités pour le public déployées par Art'Lib sont suspendues

Activités sportives et de loisirs

Les centres sportifs et les piscines, ainsi que les patinoires, doivent être en principe fermés au public. Cette fermeture ne s'applique pas aux installations sportives en plein air ou aux centres sportifs pour les activités organisées par un club ou une association sportive et dans les conditions suivantes :

- Les piscines sont fermées au public ; sont exceptés les cours pour les enfants de moins de 12 ans
- Les terrains de football sont ouverts exclusivement pour les entraînements des enfants de moins de 12 ans, organisés par un club ou une association sportive
- Les salles de sport sont accessibles uniquement aux enfants de moins de 12 ans

Pour ces trois cas, les parents sont invités à ne pas demeurer dans le périmètre des infrastructures sportives pendant les entraînements de façon à éviter tout regroupement.

- Les tennis, badminton et padel restent ouverts
- Les fitness urbains demeurent accessibles selon les restrictions d'usage
- Les vestiaires restent fermés au public

Dans tous les cas, les clubs ou organisateurs se doivent de veiller strictement au respect des plans de protection mis à jour et validés.

Il est rappelé que dans l'espace public, les regroupements de plus de 5 personnes sont proscrits et qu'il convient dans certains lieux, selon les prescriptions cantonales, de porter un masque facial.

Le Conseil administratif est conscient des difficultés occasionnées par ces décisions découlant des mesures prises par le Conseil d'Etat. Il est persuadé que la population comprend la gravité de la situation qui met à l'épreuve notre système de soins. Il sait dès lors pouvoir compter sur la responsabilité et la solidarité de chacun.

Il est à noter que les activités liées à la vie politique demeurent maintenues. C'est ainsi que le Conseil municipal tiendra sa séance du 10 novembre.

Nous vous invitons à consulter le site de la Commune pour en savoir plus et vous tenir informés de la mise à jour de l'ensemble des mesures, lesquelles seront évaluées régulièrement : www.vernier.ch/actualites.

Vernier Culture suspend sa programmation

Les nouvelles mesures adoptées par le Conseil d'Etat le 1^{er} novembre 2020 contraignent la Ville de Vernier à annuler toutes les représentations à la Salle du Lignon jusqu'à fin novembre.

Nous sommes donc au regret de vous annoncer l'annulation des spectacles suivants :

- *Allegria*, CCN La Rochelle / Cie Accrorap, vendredi 6 novembre, 20h
- *3D*, Cie H.M.G., jeudi 12 novembre, 20h
- *Les Secrets d'un gainage efficace*, Collectif Les Filles de Simone, jeudi 19 et vendredi 20 novembre, 20h
- *Projet.PDF*, Portés de femmes, mardi 24 novembre, 20h

Si vous êtes en possession de billets pour ces événements, merci de bien vouloir nous communiquer :

- Nom et prénom
- Coordonnées bancaires (IBAN)
- Adresse postale

Pour les détenteurs de la carte 5 spectacles, la ou les représentations seront retirées de votre pass.

Les invitations et réservations sont annulées.

Etant donné le nombre de remboursements à traiter, ceux-ci prendront certainement quelques semaines. Merci d'avance pour votre compréhension.

Nous suivons les informations émises par le Conseil Fédéral, le Conseil d'Etat ainsi que la Direction Générale de la Santé quotidiennement afin de vous tenir informés du maintien ou de l'annulation des futures représentations.

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons pouvoir vous accueillir prochainement à la Salle du Lignon pour le reste de notre saison culturelle !

Info

Service de la culture et de la communication
Tél. 022 306 07 80
scc@vernier.ch

Journée internationale des droits de l'enfant 2020

Une exposition itinérante «Rêver Vernier» présente les souhaits de changement des élèves pour leur Ville !

L'année 2019 marquait le 30^e anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. À cette occasion, la Ville de Vernier a proposé à tous les élèves verniolans scolarisés dans les écoles primaires d'exprimer leurs opinions concernant la commune où ils vivent. Par le biais de cartes postales, ils étaient invités à transmettre un message contribuant aux changements positifs de leur commune.

Plus de mille réponses comprenant des textes ou des dessins ont été récoltées. Cette démarche participative, permettant aux autorités politiques de Vernier d'entendre les besoins des enfants, sera valorisée en partageant les désirs des enfants pour leur commune lors d'une exposition itinérante «Rêver Vernier» dans les différents quartiers de la ville.

La population pourra découvrir, parmi tous ces retours, des productions incroyables, parfois étonnantes et touchantes, illustrant le regard des enfants sur le monde tel qu'ils le vivent, les valeurs qui leur ont été inculquées, leur capa-

cité à rêver, leur ingéniosité, mais parfois aussi leur implacable bon sens. Sur la page de droite, une sélection de réponses reçues.

Sur la page www.vernier.ch/rever-vernier, les élèves, parents et enseignants pourront retrouver l'ensemble des cartes postales produites. En plus de valoriser les cartes postales, un échange sera organisé entre le Conseil administratif et les élèves afin de pouvoir discuter de manière privilégiée sur la concrétisation des idées amenées par les enfants. La Ville de Vernier souhaite développer les projets participatifs éveillant les enfants à la citoyenneté durant leur scolarité.

De novembre à avril prochain, l'exposition itinérante se déplacera dans les cinq quartiers de Vernier. Près de mille cartes postales récoltées seront affichées sur les panneaux d'affichage et visibles pour toute la population !

Info

Service de la cohésion sociale
scs@vernier.ch – tél. 022 306 06 70

Exposition « Rêver Vernier » dans votre quartier :

Lieux

Vernier-Village – Rue du Village
Châtelaine – Place de Châtelaine, devant la bibliothèque municipale
Les Avanchets – Devant l'entrée principale du Centre commercial
Le Lignon – Centre commercial, côté crèche
Les Libellules – Avenue des Libellules (entre les édicules et la barre d'immeuble)

Dates

Du 20 novembre au 23 décembre 2020
Du 23 décembre 2020 au 29 janvier 2021
Du 29 janvier au 26 février 2021
Du 26 février au 26 mars 2021
Du 26 mars au 30 avril 2021

Et toi, quels sont tes rêves pour Vernier?

Ecris ou dessine ci-dessous tes idées pour ta ville, elles seront peut-être sélectionnées puis publiées dans le magazine communal ActusVernier!

Il faudrait rénover les jeux dans les écoles car dans certaines écoles les terrains ne sont plus plats et les balançoires ne sont déjà cassées plusieurs fois



N'oublie pas d'envoyer ta carte avant le 31 décembre 2019!

Prénom: Valentin Degré: 8P
Ecole: Libellules

Et toi, quels sont tes rêves pour Vernier?

Ecris ou dessine ci-dessous tes idées pour ta ville, elles seront peut-être sélectionnées puis publiées dans le magazine communal ActusVernier!

Un endroit où l'on prend le goûter et où l'on s'entraide!



N'oublie pas d'envoyer ta carte avant le 31 décembre 2019!

Prénom: Marceline Degré: 3P
Ecole: Le Lignon

J'aimerais que tout le monde recycle



N'oublie pas d'envoyer ta carte avant le 31 décembre 2019!

Prénom: Délan Degré: 8p
Ecole: Émilie De Horcier

J'aimerais avoir un cerisier.



N'oublie pas d'envoyer ta carte avant le 31 décembre 2019!

Prénom: Margaux Degré: 2P
Ecole: de Balexert

Un bon rêve pour Vernier est de mettre des hôtels gratuits pour les pauvres comme ça ils ne dorment pas dans la rue.



N'oublie pas d'envoyer ta carte avant le 31 décembre 2019!

Prénom: Pap Degré: 7P
Ecole: du Lignon



N'oublie pas d'envoyer ta carte avant le 31 décembre 2019!

Prénom: Mathilde Degré: 7P
Ecole: Ecole de Châtelaine

Déchets encombrants : l'effort de chacun est indispensable !

L'amélioration constante de la propreté des rues est un enjeu majeur pour la Ville de Vernier



Nous nous engageons au quotidien pour nettoyer, renforcer la surveillance des différents sites et collecter les déchets.

La gestion des objets encombrants y tient une place importante et ne peut fonctionner que si chacun respecte les règles du jeu. En effet, la Ville de Vernier a mis en place un système de récolte des déchets encombrants dit « porte à porte » c'est-à-dire qu'à certaines dates – les premiers et troisièmes mardis de chaque mois – un camion vient récupérer les encombrants à proximité de votre domicile, sur des places prévues à cet effet.

Malheureusement, depuis plusieurs mois, nous constatons une recrudescence importante d'in-

civilités concernant les objets encombrants : trop de personnes les déposent en dehors des dates prévues à cet effet ou dans l'espace public, de façon sauvage. De plus, nous constatons la présence dans ces dépôts d'appareils électroniques (télévisions, ordinateurs) ou électroménagers (frigos, machines à laver), alors qu'ils doivent impérativement être ramenés dans un lieu de vente.

Cette situation a pour effet de provoquer un sentiment général de dégradation de l'espace public, cela malgré les efforts déployés par les collaborateurs du service de l'environnement urbain (SEU) qui œuvrent au quotidien pour maintenir un cadre de vie respectueux de l'environnement et de ses habitants.

Nous vous rappelons que vous pouvez en tout temps déposer gratuitement les objets encombrants à l'espace de récupération du Nant de Châtillon (Route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex). Sans oublier les associations caritatives qui peuvent venir gratuitement à domicile récupérer tout objet en bon état qui pourra avoir une deuxième vie et être utile à d'autres.

Nous vous remercions par avance de votre engagement sans lequel nous ne pourrions maintenir un cadre de vie agréable et sain, d'au-

tant plus dans cette période de crise où la santé publique est une priorité.

Le calendrier du ramassage des déchets 2020 est disponible sur www.vernier.ch/calendriervoirie

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PET	lundi
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre

*zones villas non desservies

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu :

les mardis 1^{er} et 15 décembre 2020

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'environnement urbain, via Monnet 3, 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00

Le calendrier de la voirie 2020 est disponible au format PDF sur www.vernier.ch/calendriervoirie.

Cimetières : avis échéance de concession

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetière d'Aire, et de Vernier – ancien et nouveau –) en 2000, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2020, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser **jusqu'au 31 mars 2021** par écrit à l'administration municipale :
Service de l'environnement urbain, secteur cimetières,
Case postale 520, 1214 Vernier

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la Ville de Vernier en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

L'accueil multi-âge à Vernier !

Depuis près de 40 ans, la Ville de Vernier offre un accueil « multi-âge », à l'Espace de Vie Infantile (EVI) des Avanchets, et depuis 2019 à l'EVI Jean-Simonet.



L'EVI Jean-Simonet, un espace de vie multi-âge inauguré en 2019 à Vernier.

© Nicolas Dupraz

Dans ces deux structures multi-âge, les enfants sont répartis au sein de groupes où se côtoient des enfants de tout âge. Des enfants de quelques mois à 4 ans sont mélangés, ce qui permet aussi de rassembler les frères et sœurs. Les enfants passeront quatre ans dans le même groupe, avec la même équipe éducative. Adultes et enfants se connaissent donc très bien et développent un lien de confiance très étroit.

Pour l'équipe éducative, la particularité du travail d'accueil est de devoir accompagner tous les stades de développement en même temps. Christiane Hayoz, éducatrice de l'enfance, explique que chaque jour, l'équipe éducative propose des activités qui s'adaptent à tous les enfants du groupe, quel que soit leur âge : « bouger, enrichir le vocabulaire ou encore utiliser les cinq sens ». Les enfants participent librement, en fonction de leur âge et de leurs compétences. Par exemple, lors de la lecture d'une

histoire, les enfants vont et viennent à leur gré. Sylviane Grand Ray, co-directrice des EVI Jean-Simonet et des Avanchets, nous explique que : « Les plus grands savent que les plus petits ne restent pas en place très longtemps. Les petits vont assez rapidement se lever et aller jouer, sans déranger les plus grands, qui resteront écouter l'histoire. » En parallèle, il est très important que les enfants vivent des moments avec des compagnons du même âge. Ils partagent une activité thématique dans le cadre d'ateliers quotidiens. Les enfants font connaissance et créent des liens entre eux.

Lorsqu'un nouvel enfant intègre le groupe, l'équipe éducative rencontre les parents qui leur présentent leur enfant. En attendant l'arrivée de l'enfant, l'équipe va présenter le futur compagnon aux enfants : son prénom et ses habitudes. Elle va les impliquer dans les préparatifs pour l'accueillir : lui faire une place dans le vestiaire, lui choisir un lit... Les éducatrices et

éducateurs prennent également le temps d'apprendre aux enfants plus grands comment se comporter avec un bébé et créer une relation avec un plus petit. Ainsi, l'enfant et ses parents se sentent chaleureusement accueillis lors du premier jour de crèche.

Sylviane Grand Ray voit la richesse des groupes multi-âge dans la diversité des échanges entre les enfants. Là où certains parents craignent une régression des enfants plus grands elle constate le développement d'une grande capacité d'adaptation: «Par exemple, chaque enfant va adapter son langage à la personne avec laquelle il souhaite communiquer. Il comprend très vite que s'il parle à un bébé comme à un adulte, il ne pourra pas engager de relation avec celui-ci. Et ceci fonctionne également dans l'autre sens.» L'apprentissage se fait également par le jeu, mais aussi et surtout par le mimétisme. Dans un groupe multi-âge, l'imitation se fera naturellement, et dans les deux sens: les petits vont tenter d'imiter les plus grands, et ceux-ci trouveront de l'inspiration dans les jeux des plus petits.

Une maman, dont les deux enfants sont accueillis à l'EVE des Avanchets, nous explique: «Je ne connaissais pas l'accueil multi-âge. Cela a été

une belle découverte pour moi!» Elle relève les effets positifs qu'elle a vu sur ses enfants: «Ils s'entraident et se soutiennent. Par exemple, si l'un n'a pas envie d'aller à la crèche, l'autre va l'encourager.» En plus de ces points positifs, elle relève aussi les avantages pour les parents: «Lorsque l'équipe nous fait un retour, elle nous parle de la journée, mais aussi du lien qui se développe entre mes enfants, et c'est vraiment intéressant.» Elle apprécie également le fait que ses enfants chantent les mêmes chansons, connaissent les mêmes livres, ce qui approfondi encore plus le lien entre eux.

La volonté de la Ville de Vernier est d'offrir des places d'accueil diversifiées et de qualité. Le multi-âge est, dans cette optique, un mode de fonctionnement qui apporte une approche différente au plus proche de l'enfant, en cela, il est pleinement complémentaire des autres modes d'accueil.

Info

Service de l'enfance (SEN)

Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch



2021 : 50 ans de spiritualité au Lignon : appel à tous les citoyens !

Pour fêter leurs 50 ans en 2021, les paroisses protestantes et catholiques d'Aire-Le-Lignon se sont unies afin de rechercher des documents, articles de journaux, photos, reportages, vidéos en lien avec les deux églises.

Les paroisses font appel à chacun d'entre vous pour les aider dans cette recherche, en fouillant parmi vos souvenirs ou ceux de vos parents ! Ces documents pourront faire l'objet d'une projection lors d'une rétrospective des paroisses.

Les documents peuvent être envoyés par mail à l'adresse suivante : guwani.ratnam@gmail.com ou par courrier postal à la Paroisse protestante du Lignon, Place du Lignon 34, 1219 Le Lignon.

Les documents pourront être récupérés plus tard, pour autant que vous inscriviez votre nom et/ou adresse.

Pour toutes autres questions, veuillez contacter Guwani Ratnam, tél. 079 128 86 32. Un grand MERCI pour vos recherches dans vos souvenirs passés.

Les paroisses catholique et protestante du Lignon.

Marché artisanal de Noël au Lignon

Nos artisans sont ravis de vous faire découvrir le marché artisanal de Noël du Lignon avec ses stands de tricots, tissus, crochets, articles en bois, bijoux, porcelaine, etc., qui se déroulera :

Du lundi 7 au samedi 12 décembre 2020

durant les heures d'ouverture du Centre commercial du Lignon

Place du Lignon 19 – 1219 Le Lignon – Bus 7 - 9 - 28 - 51 Arrêt « Lignon-Cité »

Info : 079 578 99 97 – calaso21@bluewin.ch



Boutique 2000 « du déjà porté »

Les dernières mesures décidées pour lutter contre la pandémie du coronavirus nous conduisent

à fermer la Boutique 2000 jusqu'au 29 novembre.

Info : tél. 077 445 69 28 – Facebook : Boutique 2000, seconde main pour femmes et enfants



Cœur à Cœur traverse le Lignon dimanche 13 décembre dès 15h !

Du 12 au 18 décembre, Tania Chytil, Philippe Martin et Vincent Veillon partent à la rencontre du public romand pour défendre le droit à l'enfance en Suisse.

Un concept qui bouge !

«C'est une première pour la RTS, qui de 6h à 22h durant une semaine, transmettra en direct en radio, en streaming vidéo et parfois en tv, depuis une soixantaine de localités romandes», explique Jean-Luc Lehmann, chef du projet.

Trois moments rythmeront les journées : de 6h à 18h, les animateurs traverseront chaque heure une localité à pied, de 18h à 22h, l'opération sera animée depuis un lieu fixe. De 22h à 6h, des animateurs radio prendront l'antenne en direct depuis les studios de Lausanne.

La RTS et 7 radios régionales au service d'une cause sociale

Grâce au soutien de LFM, Radio Lac, RJB, RTN, RFJ, Radio Chablais et Radio Fribourg, l'opération est relayée dans toute la Suisse romande. Cette 5^e édition collecte à nouveau des dons pour financer des projets en faveur du droit à l'enfance en Suisse.

«Les dons collectés nous permettent d'avoir un réel impact sur les répercussions des maltraitances que les enfants ont vécues. Mais les besoins perdurent et risquent encore d'augmenter. Il est essentiel pour nous de placer ces enfants au cœur de l'opération et de mettre en lumière des situations invisibles», explique Sylvie Kipfer, chargée de communication de La Chaîne du Bonheur.

Ensemble, mobilisons-nous pour le droit à l'enfance !

En 2019, près de 200 actions ont permis de récolter des fonds via la Chaîne du Bonheur. Sur les plus de 3 millions de francs récoltés, 155 000 francs ont été rassemblés grâce aux actions.



Vincent Veillon, Tania Chytil et Philippe Martin.

©RTS/Anne-Laure Lechat

Elles peuvent être organisées dès maintenant sur coeurrts.ch !

Cœur à Cœur sera diffusée en direct 24h/24 sur La Première, en streaming sur PlayRTS et sur l'app Cœur RTS. Option Musique relaiera l'opération de 6h à 8h et de 18h à 19h. Il y aura aussi une quotidienne du dimanche au vendredi de 18h20 à 18h45 sur RTS 1. Plus d'infos sur coeurrts.ch



Noël s'approche à grands pas !

Vos bibliothèques vous proposent :



Comment survivre aux fêtes de fin d'année, de Arthur Anjou

Ce livre est parfait pour ceux qui ne croient pas, ou plus, en « la magie de Noël » mais préfèrent en rire qu'en pleurer ! Sous forme de calendrier de l'avent, ce petit ouvrage humoristique propose des sujets de conversation, des idées de cadeaux, des films à voir ou à éviter ainsi que de nombreuses blagues pour garder le sourire jusqu'au 31 décembre !



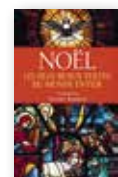
Créations de Noël, de Oui oui oui studio

Un magnifique ouvrage de Oui Oui Oui studio (site bien connu des amateurs de création et de Do It Yourself) qui propose 25 créations sur le thème de Noël principalement pour les adultes (mais aussi quelques idées pour bricoler avec des enfants) pour embellir, entre autres, table de Noël, sapin et emballages cadeaux.



Mon Noël écolo : cadeaux, déco & co : toutes les astuces pour un vrai Noël green, de Julie Laussat

Vous en avez assez de voir des dizaines de sapins de Noël secs sur les trottoirs en janvier ou de faire des allers-retours sans fin au container à papier pour jeter les innombrables papiers cadeaux n'ayant été utilisés qu'une seule fois ? Alors ce livre est fait pour vous ! Près de 100 pages de conseils pour organiser un Noël plus écologique tout en gardant l'esprit de Noël. De la décoration aux cadeaux en passant par le calendrier de l'avent et le repas, vous saurez réduire votre empreinte climatique sans vous priver de fête !



Noël : les plus beaux textes du monde entier, textes présentés par Ismail Kadaré

Une anthologie de plus de trente textes courts ou extraits d'œuvres plus longues sur le thème de Noël. Le classement chronologique (du X^e au XX^e siècle) et les indications d'origine géographique des textes permettent de retracer les traditions autour de Noël à travers le monde et le temps.



Un dîner époustouflant mais facile : 40 recettes pour emballer vos invités, de Isabelle Guerre

Quarante recettes de Noël appétissantes, originales et faciles pour changer du traditionnel foie gras – dinde aux marrons – bûche de Noël (bien que ces propositions soient aussi présentes dans ce livre). En bonus, cinq idées de décoration pour embellir sa table à créer soi-même.

Inscription et prêts gratuits !

Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le catalogue en ligne des bibliothèques de la ville de Vernier : biblio.vernier.ch ou par l'application BibEnPoche (téléchargement gratuit sur GooglePlay et AppStore)

Et pour les plus jeunes, quelques livres pour se mettre dans l'ambiance de Noël !

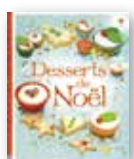


Noël, de Julie Oginski

Des activités créatrices et manuelles pour réaliser seize objets décoratifs en lien avec Noël : photophores, bougies en papier, cartes de vœux, étoiles filantes, etc. Des indications pédagogiques destinées aux parents accompagnent également chaque modèle.

Des matériaux simples et un brin d'imagination permettent d'enchanter la maison !

Dès 4 ans



Desserts de Noël, de Fiona Patchett

Cœurs au chocolat et à l'orange, tartelettes, brownies au chocolat blanc, muffins pomme-cannelle, que de recettes délicieuses pour confectionner des gâteaux et biscuits de Noël à offrir ou à déguster aussitôt prêts !

Les explications sont simples et les recettes illustrées étape par étape et précédées de quelques notions de cuisine. Un jeu d'enfant !

Dès 6 ans



24 histoires de Noël : le livre de l'Avent, de Brigitte Weninger et Eve Tharlet

24 histoires remplies de tendresse à lire chaque soir de l'Avent, pour préparer les enfants à l'esprit de Noël. Histoires classiques et modernes se mêlant, dans un format court et joliment illustré.

Dès 3 ans



Le plus beau Noël de Petit Dino, de Liz Climo

C'est Noël sur l'île de Petit Dino. Les chaussettes attendent d'être remplies de cadeaux, les biscuits de Noël sont prêts, il ne manque plus qu'une chose : le sapin de Noël, mais entre un palmier, un arbuste et un tronc coupé, lui et son papa n'ont nulle part où accrocher l'étoile de Noël. Les amis de Petit Dino viennent clamer des chants à la fenêtre de sa cabane, rien n'y fait, il est triste. Jusqu'à ce qu'une guirlande lumineuse et colorée se mette à scintiller...

Une nouvelle histoire de ce petit héros très attachant qui plaît beaucoup aux tout-petits !

Dès 4 ans



Le petit Père Noël, de Anu Stohner et Henrike Wilson

Un tout petit Père Noël, que ses aînés trouvent trop petit pour distribuer les jouets chez les enfants, décide de faire des cadeaux aux animaux.

Un album très grand format aux belles illustrations qui fait de la différence une force...

Dès 3 ans

Les légendaires locomotives électriques suisses, par Alain Primatesta

Un ouvrage publié aux Editions Slatkine

Le progrès en marche, les célèbrissimes mastodontes à vapeur noire allaient céder peu à peu leurs places aux rutilantes locomotives électriques arborant fièrement sur les flancs les fameux « Ae, Be, Ce ou plus tard Re », toujours accompagnés des chiffres du nombre d'essieux moteurs et de celui du nombre total des essieux. C'est de ces machines historiques, dont certaines ont su exporter leur réputation au-delà des océans qui ont fait les beaux jours des Chemins de fer fédéraux, de BLS et d'autres encore, y compris durant les périodes les plus sombres du XX^e siècle. C'est de ces puissances nées dans les halles SLM, BBC à Baden, MFO à Zurich et dans les Ateliers de Sécheron à Genève avec leurs traits parfois élégants, élancés, parfois carrés, ingrats mais ne laissant jamais personne indifférent.

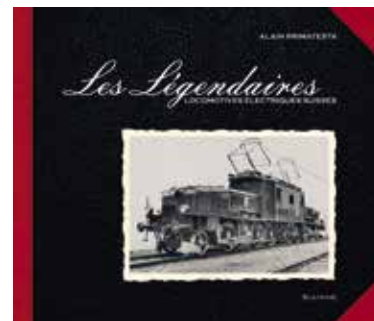
C'est de ceci qu'il est question dans cet ouvrage qui se veut avant tout un portfolio mariant harmonieusement

l'histoire et la formidable force de l'industrialisation ferroviaire helvétique d'un autre temps au *touch* subtil d'un cliché noir-blanc.

Alain Primatesta

Né à Genève en 1960, Alain Primatesta vit à Vernier. Très tôt intéressé par l'image et le son, il fait de Paris sa seconde patrie. Actif dans les coulisses du septième art, il regarde, apprend, travaille...

Dans les années 1990, grâce aux multiples expériences acquises, il se tournera vers une autre de ses passions: le chemin de fer et les transports publics en général. Plusieurs ouvrages en découleront.



A la MQJR ChâBal

Nous sommes de retour avec un programme concocté rien que pour vous! Du côté de l'espace enfants au Jardin Robinson, notre fameux atelier bois aura lieu les mardi 24 novembre et 12 décembre. Si vous préférez la terre au bois, ça tombe à pic, notre atelier céramique se tiendra jeudi 26 novembre, ainsi que les jeudis 3 et 10 décembre. Profitons ensemble des sports d'hiver et allons faire du patin à glace le mercredi 2 décembre (sortie sur inscription). A la belle Escalade, on se déguise et on danse lors d'une boom organisée le mercredi 9 décembre pour les enfants de 5 à 12 ans. Du côté de l'espace Ados et de la Maison de Quartier, nous avons troqué les ouvertures du mardi pour une ouverture les mercredis de 14 à 18h. Et nos ouvertures du vendredi se feront dorénavant de 17h à 22h au lieu de 16h à 21h.



Nous attirons votre attention sur le fait que les activités seront maintenues si le contexte pandémique l'autorise. Nous vous invitons à nous contacter pour tout complément: tél. 022 797 00 67 – mqjr.chabal@fase.ch – Mqjrchabal.com.

Au plaisir de vous accueillir!

A la Maison de Quartier des Avanchets

La Maison de Quartier est ouverte du lundi au samedi. Les lundis, un spécialiste répond à toutes vos questions concernant l'utilisation des nouvelles technologies. Les mardis, jeudis et samedis il y a un accueil libre tout public. Le mercredi il y a trois accueils pour les mineurs; à la journée, repas de midi ou/et après-midi sur inscription. Le vendredi est dédié uniquement aux adolescents.

Les nouvelles mesures sanitaires ne nous permettent pas de mettre en place des animations ponctuelles (fête de quartier, etc.) Lors de nos accueils, nous gardons une trace des personnes présentes et le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus de douze ans. Le programme des samedis jusqu'aux vacances de Noël est le suivant:

5 décembre: initiation break dance de 14h à 18h.



Les informations concernant les horaires et le programme se trouvent sur notre site internet: www.mqavanchets.com

Médaille européenne au Lignon

Le Sprinter Club Lignon a écrit récemment une nouvelle page de son histoire grâce à Damien Fortis !



De gauche à droite : Paul Gross, Allemagne, 2^e – Bohdan Danylychuk, Ukraine, 1^{er} – Damien Fortis, Suisse, 3^e

Le jeune coureur cycliste de 17 ans a en effet décroché une médaille de bronze dans la discipline du keirin, lors des championnats d'Europe sur piste qui se sont déroulés à Fiorenzuola, au nord de l'Italie.

A l'instar d'autres disciplines sportives, le calendrier international des cyclistes juniors a durement été frappé par le virus. Les championnats du monde ayant été annulés, les championnats d'Europe sont devenus l'objectif majeurs de bon nombre de compétiteurs.

Grosse inquiétude pour Damien qui fin août à lourdement chuté lors d'une course internationale en Hongrie, ce qui l'a contraint à ne pas participer aux stages de préparation de l'équipe nationale.

Il a travaillé dur pour revenir en forme et décrocher son ticket européen à l'occasion des 3 jours d'Aigle qu'il a remporté avec son coéquipier Matteo Constant, également membre du Sprinter Club Lignon.

Cinq jours plus tard, il participe à l'épreuve scratch, son grand objectif. Il en sera l'un des acteurs principaux, s'échappant à 1500 mètres de l'arrivée, pour se faire rattraper par le peloton à 250 mètres de l'arrivée. Au final, une quinzième place et une énorme frustration !

Le temps de digérer son échec de la course scratch, le voici inscrit dans le keirin, une course qui se déroule entre spécialistes du sprint. L'objectif était de se qualifier pour les demi-finales, il fera beaucoup mieux que ceci en décrochant la médaille de bronze !

Cette superbe médaille est une juste récompense pour le travail accompli tout au long de l'année et lui ouvre les portes de l'équipe nationale élite sur piste 2021.

Info

Sprinter Club Lignon

www.sprinterclub.ch

Servette rugby de Genève : labellisé « Qualité pour le sport »

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre école de rugby a reçu le Label 3 « Qualité pour le sport », par l'Association Genevoise des Sports (AGS), pour une durée de trois ans.

Ce label valorise aujourd'hui tout le travail fourni, l'engagement des éducateurs et bénévoles depuis la création du club. Le label est garant de prestations de bon niveau.

Info : www.servettercgeneve.ch



Zumba-Sport avec l'association VIDA

Venez passer une heure à vous défouler et rire, avec la Zumba-Sport; un anti stress naturel, brûleurs de calories, où notre santé mentale se voit sensiblement améliorée.

Mercredis Zumba-Sport pour les enfants de 14h30 à 15h30

Salle des agrès de l'école d'Avanchet-Salève
Rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets

Prix exceptionnel : CHF 10.- le cours

Info : tél. – 079 925 10 52 – 078 631 29 99 – vida.zumbavernier@gmail.com



Le BC Bad' des Jeunes continue de grandir !

Les entraînements ont repris en septembre en respectant, bien évidemment, les règles sanitaires mises en place. Cette saison est pour nous la saison des changements avec un nouvel entraîneur, Christophe Raval. Martin Hebert est avec nous pour la 2^e saison.

Notre mouvement junior continue sa progression. Le club a gagné trois médailles la saison dernière : deux pour Ridwan Abdul Subahan et une pour Ludovic Desroches. Nous espérons faire aussi bien, ou même mieux, pour cette saison 2020-2021 !

Notre challenge de cette saison est de faire évoluer notre mouvement adulte. Lors de notre dernière Assemblée Générale, il a été décidé de baisser les cotisations adultes dans le but de faire sa promotion. Le prix pour la saison est de CHF 150.-. Les cours adultes ont lieu le jeudi de 19h à 21h au tennis et badminton de Vernier (via Monnet 10, 1214 Vernier) et sont donnés par Christophe Raval et Isabelle Bochet.

Un autre challenge pour la saison 2021-2022 sera de créer une équipe interclubs composée de jeunes et d'adultes. Ce challenge vous tente, vous êtes prêt à rejoindre une équipe dynamique ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous, soit par mail : bad.desjeunes@gmail.com ou par téléphone : tél. 078 677 07 26.

Les Fenêtres de l'Avent 2020

Antidote à la dépression des longs jours sombres de décembre, les « Fenêtres de l'Avent de Vernier » vous proposent de parer de mille feux et lumières les fenêtres du Village.

Sur le principe du calendrier de l'Avent, les Fenêtres de l'Avent de Vernier permettent de s'émerveiller un instant.

L'idée est simple: après inscription, faire une belle décoration d'une fenêtre sur le thème de Noël avec bougies, vitraux, dessins ou tout autre décor et finalement en y insérant son numéro!

Date

Du 1^{er} au 24 décembre 2020

Lieu

L'événement se déroulera exclusivement à Vernier-Village et sur la Crotte-au-Loup.

Participants

Chaque personne qui désire participer choisit une date et s'inscrit auprès de l'AIVV.

Inscriptions

Pour participer, les villageois de Vernier sont invités à s'inscrire sur le site internet de l'AIVV: www.aivv.ch ou par téléphone, SMS ou WhatsApp au numéro 079 154 60 00.

Une confirmation écrite sera adressée aux participants à la clôture des inscriptions, fixée au vendredi 27 novembre 2020.

Déroulement

Les volets des fenêtres concernées restent fermés, ou s'il n'y a pas de volets, la décoration reste éteinte jusqu'à leur date respective. Si le numéro choisi est le 1^{er} décembre, alors la fenêtre devra s'ouvrir ou s'enluminer ce jour-là et les jours suivants jusqu'au 24 décembre.

Protection COVID

En raison de la situation qui nous impacte tous fortement, nous avons pris la décision de ne pas se rencontrer devant chaque fenêtre pour nous protéger les uns et les autres. Nous pourrions toutefois admirer les fenêtres en passant. Un plan sera affiché sur le site www.aivv.ch pour ne rater aucune œuvre d'art!

Les Fenêtres de l'Avent doivent rester une tradition qui réchauffe les cœurs et les esprits.

Contact

Laurent Tschopp
Tél. 079 154 60 00
ltschopp@gmail.com
info@aivv.ch



TRAVAUX

VOUS NE SEREZ PAS DÉÇUS
D'AVOIR ATTENDU

f i g t v WWW.BALEXERT.CH

#balex2021



Chargement 88%

Votre moment
balexert
— 120 ENSEIGNES —

valeorcommunication.ch

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch



« Titouscree »

Services à la personne et aux animaux
Cadeaux / Broderie Painting

Pourquoi ne pas offrir un cadeau différent cette année ? Agendas, bracelets, tableaux, horloges, carte de Noël, etc. Le tout exécuté par mes soins, en broderie diamant. Dirigez-vous sur mon site dans les deux rubriques « Broderie Diamant » : www.titouscree.com

Un grand merci à tous mes clients pour votre confiance !



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducet

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65

COVID-19 : information, soutien et conseil

Le portail du Canton de Genève vous informe et conseille, il est mis à jour quotidiennement : www.ge.ch/teaser/covid-19-information-soutien-conseil

En cas de question, des lignes téléphonique sont à votre disposition :

Hotline – Canton de Genève

Tél. 0800 909 404

Tous les jours, 6h - 23h

Hotline – Office fédéral de la santé publique

Tél. 058 463 00 00

Tous les jours, 6h - 23h

En allemand, français, italien et anglais

Ecoute cantonale en matière de violences domestiques

Tél. 0840 110 110

Tous les jours, 24h/24h

www.violencequefaire.ch



Mairie

Rue du Village 9, 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06 - mairie@vernier.ch

lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Aménagement

Rue du Village 9, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 40 - sam@vernier.ch

lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 50 - sba@vernier.ch

lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtellaine

Tél. 022 306 06 70 - scs@vernier.ch

lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 80 - scs@vernier.ch

lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 80 - sen@vernier.ch

mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Environnement urbain (CEV)

Via Monnet 3, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 00 - seu@vernier.ch

lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h30

Guichet prestations

NOUVELLE ADRESSE

Rue du Village 9, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 60 - sgp@vernier.ch

lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1214 Vernier

Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 8h à 16h

Tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi : 6h à 23h -

samedi : 13h à 23h – Urgence : 117

sse@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 70 - ssp@vernier.ch

lundi au jeudi : 8h30 à 16h15 - vendredi : 8h30 à 13h

Prenez soin de vous.

